

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 8 avril 2015

CP 2015.04

Logement en lle de France, la Cour des Comptes au paroxysme de la gestion simpliste de la pénurie

La Cour des comptes vient de publier son dernier rapport consacré au logement francilien. Elle propose notamment de remettre en cause le droit au maintien dans les lieux des locataires pour libérer des logements sociaux et propose d'augmenter les loyers (et les surloyers) des logements les plus attractifs selon l'article du **Parisien « Immmobilier : le bazar des HLM en Ile-de-France »** paru le 08 avril 2015

La CSF dénonce avec force ces mesures simplistes qui auraient pour effets de déstabiliser la vie de famille et le budget de milliers de ménages puisque dans la grande majorité des cas elles sont dans l'impossibilité réelle de se loger correctement dans le secteur privé.

Comme en témoigne le faible niveau de rotation, nombre de locataires sont en réalité captifs de leurs logements. La pénurie de logements disponibles et la spéculation permettent aux loyers du secteur privé de se maintenir à un niveau difficilement supportable pour les franciliens.

Le haut niveau d'exigence des bailleurs privés en terme de garanties locatives (avoir un Cdi, avoir une caution etc..) rend également illusoire le départ de ces locataires. Au mieux, une telle proposition aurait pour effet d'appauvrir un nombre considérable de familles.

De plus, la hausse des loyers des logements sociaux les plus attractifs (bien situés, bien entretenus) les rendra inabordables pour des milliers de familles en attente. Avec de telles mesures, on s'éloigne des objectifs de mixité sociale souhaités par les pouvoirs publics!

La CSF regrette que la Cour des Comptes n'ait pas jugé plus utile de calculer le coût engendré par l'absence d'encadrement des loyers sur le pouvoir d'achat des ménages. La Cour aurait aussi été bien inspirée de faire une estimation du coût pour la cohésion sociale de l'insuffisance de construction de logements sociaux et son inégale répartition sur le territoire de la République depuis ces dernières décennies.

La CSF réclame un budget à l'Etat à la hauteur des besoins permettant de produire suffisamment de logements, un relèvement de l'APL et du forfait-charges, afin de sortir de la gestion de la pénurie et de loger dignement les familles en attente de logement social avec un loyer abordable.

Elodie Fumet et Romain Biessy Secrétaires confédéraux